



Conseil municipal | Séance du 27 juin 2019

## Extrait du registre des délibérations

### Délibération n°2019-06-27-21 | Vie associative - Subventions de fonctionnement aux associations Sur le rapport de Monsieur Rodriguez Michel

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 23

Date de convocation : 21 juin 2019

L'An deux mille dix neuf, le 27 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

#### **Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Francine Goyer, Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur David Fontaine, Madame Murielle Renaux, Monsieur Michel Rodriguez, Madame Léa Pawelski, Madame Fabienne Burel, Madame Réjane Gard-Colombel, Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Philippe Schapman, Monsieur Francis Schilliger, Madame Michelle Ernis, Madame Marie-Agnès Lallier, Monsieur Daniel Vézie, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Madame Nicole Auvray, Madame Florence Boucard, Monsieur Philippe Brière, Madame Noura Hamiche, Madame Agnès Bonvalet.

#### **Etaient excusés avec pouvoir :**

Monsieur Jérôme Gosselin donne pouvoir à Monsieur Daniel Vézie, Madame Danièle Auzou donne pouvoir à Madame Léa Pawelski, Monsieur Patrick Morisse donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Monsieur Daniel Launay donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Antoine Scicluna donne pouvoir à Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Hubert Wulfranc donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Pascale Hubart donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Gilles Chuette donne pouvoir à Madame Florence Boucard, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Agnès Bonvalet.

#### **Etaient excusés :**

Madame Samia Lage.

#### **Secrétaire de séance :**

Monsieur Daniel Vézie

**Exposé des motifs :**

La ville de Saint-Etienne-du-Rouvray accorde chaque année une subvention de fonctionnement aux différentes associations qui en font la demande, sous réserve que les pièces réglementaires aient été délivrées.

*Le Conseil municipal*

*Après avoir entendu le présent exposé,*

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,

**Considérant :**

- Les demandes formulées par les associations,

*Après en avoir délibéré,*

**Décide :**

- D'accorder les subventions de fonctionnement 2019 aux associations de la liste ci-dessous,

Les subventions sont attribuées aux associations ci-dessous mais <b>ne seront versées qu'à la condition d'avoir retourné tous les documents sollicités</b> dans le dossier de demande de subvention 2019 A ou B ou CERFA	Demandes 2019 en euros
<b>Associations à vocation sociale</b>	<b>2 000</b>
ASPIC - Association Stéphanaise de Prévention Individuelle et Collective	1 900
Association Nationale des visiteurs de prison	100
<b>Associations syndicales</b>	<b>1 850</b>
Union Locale CGT	1 850
<b>Associations de retraités</b>	<b>100</b>
Association des ex salariés et retraités Khulmann Oissel	100
<b>Associations de santé</b>	<b>450</b>
Mouvement pour le Planning Familial	350
Centre Normandie Lorraine	100
<b>Associations d'anciens combattants</b>	<b>1 220</b>
ACTG-CATM Anciens Combattants Prisonniers de Guerre- Combattants Algérie Tunisie Maroc	120
Amicale Chateaubriand Voves Rouillé Aincourt	100
ANCAC - Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants	100
FNACA - Fédération Nationale Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie	800
Fédération Nationale des Anciens Combattants OPEX Normandie 76	100
<b>Associations culturelles, de loisirs, autres</b>	<b>2 090</b>
Les mordus de la pêche	200
Les anciens de Lurçat	100
Emouchet Stéphanaï	810
Union des Arts Plastiques	430
Pacific Vapeur Club	150

Bugale an noz	150
Chouette on sort!	250
<b>Associations relations internationales</b>	<b>1 800</b>
France Amérique Latine	100
Droujba	1 700
<b>Associations de défense des droits</b>	<b>610</b>
UFC Que Choisir	100
Confédération Nationale du Logement - Fédération	120
Amicale des locataires Viking II	120
Association des résidents Paul Bert	120
SOS Gares	250
<b>Montant total</b>	<b>10 220</b>

**Précise que :**

- La dépense est imputée au budget de la Ville prévu à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/06/2019

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20190627-lmc113370-DE-1-1